

BON DE COMMANDE D'UN OUVRAGE LITTÉRAIRE

LE SOLDAT INCONNU TOME II

LE SOLDAT INCONNU est un ouvrage sur 3 tomes où est raconté son historique. Puisse cet ouvrage le faire connaître.

L'idée avait été émise par le prince de Joinville en 1870.

Au cours de la guerre 1914-1918, le 26 novembre 1916, lors d'une cérémonie funèbre religieuse et patriotique, monsieur Francis Simon prononçait ces paroles prophétiques : "Pourquoi la France n'ouvrirait-elle pas les portes du Panthéon à l'un de ces combattants ignorés mort bravement pour la patrie".

L'idée était lancée.

Le 12 juillet 1918, monsieur Maurice Maunoury demandait d'élever au Panthéon un monument pour recevoir les illustres ossements d'un fantassin français absolument inconnu.

Le 12 septembre 1919, le député André Paisant, avec 86 autres députés, invitait le gouvernement à procéder au transfert solennel au Panthéon des restes d'un soldat français anonyme tombé sur le champ de bataille.

Le 1^{er} septembre 1920, à l'occasion du jubilé de la III^e République, le gouvernement décidait que le cœur de Gambetta serait transporté au Panthéon.

De cette décision, André Paisant, le général Louis de Maud'huy, des anciens combattants, des journalistes, la presse et autres encore, reprenaient l'idée et, durant un mois, ils menaient bataille de voir un héros inconnu au Panthéon, puis, non pas au Panthéon, mais sous l'Arc de Triomphe.

Le Conseil des ministres, réuni, décidait un projet de loi ayant pour objet d'ordonner la translation à Paris et le dépôt à l'Arc de Triomphe des restes d'un Soldat inconnu mort pour la France au cours de la grande guerre.

Dans un débat parlementaire très mouvementé de la Chambre des députés, puis du Sénat, le projet de loi était voté.

Tout Paris était décoré et illuminé. **Tome I. Les démarches.** **Pour commander voir le bulletin de commande tome I.**

Huit corps identifiés comme français, mais non identifiés, pris dans les différentes zones de bataille, étaient transportés à la citadelle de Verdun. Tous les gens de Verdun ou d'ailleurs étaient venus se recueillir. Le 9 novembre 1920, un cercueil fût désigné par le soldat Auguste Thin. Ramené à Paris, il était exposé place Denfert-Rochereau dans une chapelle ardente durant toute la nuit, en face de la chapelle ardente contenant le cœur de Léon Gambetta.

Le 11 novembre 1920, c'était la journée du souvenir ; le char transportant le cercueil du Soldat inconnu et le char transportant le cœur de Gambetta, après avoir eu les honneurs du Panthéon, défilaient à travers Paris, remontaient les Champs-Élysées, pour s'arrêter sous l'arche triomphale. **tome II : Les cérémonies.**

La foule, grave et recueillie, défilait devant les deux dépouilles. Le soir, le cercueil était monté dans une salle de l'Arc de Triomphe en attendant de connaître son emplacement définitif, tandis que le cœur de Gambetta était ramené au Panthéon.

Le 28 janvier 1921, le cercueil était placé sous l'Arc de Triomphe, dans son tombeau définitif.

Le 11 novembre 1923, la flamme était allumée. Elle perpétuait à jamais le souvenir.

Le 18 février 1928, une délégation de la Croix-Rouge remettait le drapeau de la Flamme au général Gouraud, premier président du comité de la Flamme. **En préparation, tome III : Le recueillement.**

**Le tome II est préfacé par : le général (5S) Bruno Dary, président du Comité de la Flamme,
et le général (2S) Serge Barcellini, président du Souvenir Français.**

En fin d'ouvrage, il comporte une table des matières détaillée ; un lexique répertoire permettant de retrouver facilement les noms de personnes, de rues, d'associations, de devises, de décorations, de régiments, et cetera...

Couverture cartonnée 300 grammes. Couleur sur deux tons. Intérieur papier olin crème 90 grammes. Reliure collée.

Format 21 X 29,7 à la française. 423 pages. 476 illustrations. Numéro I.S.B.N. 978-2-9520028-5-1.

© Gérard FONCK. 2020. Auteur. **Prix : 73 euros.**

Nom, prénom ou intitulé de l'organisme et adresse complète (très lisible) :

vosre fonction

**Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage intitulé LE SOLDAT INCONNU, tome II, au prix de 73 euros.
Une facture est envoyée sur demande.**

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de Gérard FONCK, ou par mandat trésor public sous 45 jours accepté.
à retourner : 12 avenue de Laon, 51100 Reims France. ☎ 03 26 47 80 15.

Date et signature.

Imprimé par l'auteur. Ne pas jeter sur la voie publique.

OUVRAGE AUTOÉDITÉ
NON VENDU EN LIBRAIRIE
DISPONIBLE UNIQUEMENT
AUPRÈS DE L'AUTEUR.

